



Webinaire :

Les meilleures pratiques en matière de création d'emplois en Afrique du Nord

3 novembre 2020

12:00- 14:00 heures, heure de Rabat

NOTE CONCEPTUELLE

I. Contexte

1. Prévus le 17 novembre 2020, la trente-cinquième réunion du Comité intergouvernemental de hauts fonctionnaires et d'experts (CIE) pour l'Afrique du Nord se déroule dans un contexte mondial caractérisé par un ralentissement de la croissance économique dû à la crise provoquée par la pandémie de COVID-19. Selon le Département des affaires économiques et sociales (DAES), dans le pire des cas, les économies nord-africaines se contracteront de 5,4 % en 2020, alors que dans le meilleur des cas, l'Afrique du Nord connaîtra une croissance d'à peine 0,3 % (DAES, 2020). La conséquence sera une augmentation significative du sous-emploi et du chômage.

2. Au cours des deux décennies écoulées, les économies nord-africaines ont enregistré une tendance raisonnable à la croissance et ont fait d'énormes progrès en termes de développement humain. Certains pays, comme l'Égypte, le Maroc ou la Tunisie, ont réussi à orienter leur économie sur la voie de la diversification. La sous-région reste néanmoins confrontée à des problèmes majeurs, notamment une faible croissance de la productivité ou des taux de chômage élevés.

3. La création d'emplois dans le secteur privé formel n'a pas suivi l'augmentation de la main-d'œuvre jeune dans la région. Parmi les 123 pays, l'Égypte, l'Algérie, le Maroc et la Tunisie figurent parmi ceux où la densité d'entrée dans le secteur formel est la plus faible, ce qui laisse supposer que les jeunes entreprises ont des difficultés à entrer sur les marchés (Rijkers 2014). Les petites et moyennes entreprises (PME) jouent un rôle essentiel pour stimuler la croissance économique, créer des emplois et développer un secteur privé compétitif. Dans les pays d'Afrique du Nord, les PME et les TPE (TPME) représentent plus de 90 % du total des entreprises et entre 50 et 90 % de l'emploi total. Mais les PME ne représentent que 2 à 11 pour cent des entreprises et 24 à 46 pour cent de l'emploi total.

4. La promotion de la durabilité dans le cadre de la stratégie de développement économique doit se faire en conjonction avec la création d'emplois ; dans le cas contraire, elle n'aura aucune chance de succès dans les pays où la main-d'œuvre est abondante. Compte tenu de la croissance rapide de la population active dans les pays d'Afrique du Nord, la création d'emplois à court terme est devenue un impératif essentiel de la stratégie de développement. Par conséquent, il n'est plus approprié d'ignorer les implications du développement durable sur l'emploi.

5. Pour alimenter les discussions lors de la réunion du CIE, un webinaire sera organisé sur les « Meilleures pratiques en matière de création d'emplois en Afrique du Nord ».

II. Objectifs du webinaire

6. Le webinaire sur les « Meilleures pratiques en matière de création d'emplois en Afrique du Nord » s'appuiera sur les résultats des travaux de recherche et d'analyse entrepris par la CEA, d'autres institutions partenaires, des groupes de réflexion et des universités travaillant sur cette question importante pour le développement de l'Afrique du Nord. Le webinaire encouragera les meilleures pratiques en matière de création d'emplois en Afrique du Nord et les mesures prises par les gouvernements et d'autres acteurs clés pour garantir que les politiques de l'emploi obtiennent des résultats significatifs pour les jeunes. Ainsi, le webinaire présentera des études de cas en Afrique qui proposent des meilleures pratiques pour promouvoir l'emploi et l'autonomisation des jeunes de manière durable. Le webinaire aura pour but de présenter les expériences et les enseignements tirés en discutant, en identifiant et en reproduisant les enseignements tirés des succès passés et des efforts en cours.

III. Résultats escomptés

7. Une série de recommandations politiques qui seront présentées et discutées lors de la réunion du Comité intergouvernemental de hauts fonctionnaires et d'experts pour l'Afrique du Nord.

IV. Organisation et détails opérationnels du webinaire

8. Le webinaire sera articulé autour de la présentation et des discussions des principaux thèmes suivants :

- Meilleures pratiques en matière de création d'emplois - secteur privé ;
- Meilleures pratiques en matière de création d'emplois - secteur public ;
- Meilleures pratiques en matière de création d'emplois - initiatives publiques et privées ;
- Meilleures pratiques en matière de création d'emplois - accès au financement ;
- Meilleures pratiques en matière de création d'emplois - compétences pour le développement économique et l'innovation.

V. Participation

9. La participation au webinaire est notamment ouverte aux représentants de haut niveau des ministères, administrations et institutions nationales en charge de l'emploi et du développement économique et social ; aux représentants du secteur privé ; aux universités et institutions de recherche ; aux agences des Nations Unies ; et aux autres partenaires de développement intervenant dans la sous-région.

VI. Date du webinaire

10. Le webinaire aura lieu le 3 novembre 2020.

VII. Langues de travail

11. Des services d'interprétation simultanée en arabe, en anglais et en français sont prévus.

VIII. Contacts

12. Pour plus d'informations sur l'organisation du webinaire, veuillez contacter :

Point focal– Coordination

- Amal Elbeshbishi, Economist,
elbeshbishi@un.org

Knowledge Management

- Salem Sebbar
sebbar@un.org

Communication

- Houda Filali-Ansary
filali-ansary@un.org

Documentation

- Mohammed Mosseddek
mosseddek.uneca@un.org

Administration/Logistique

- Lahcen Hmade
hmade@un.org

Secrétariat

- Naima Sahraoui
sahraoui.uneca@un.org

- Fouzia Assou Qaddour
assouqaddou@un.org

Tél. (Bureau): (+212) 537 71 56 13/537 71 78 29
